

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 17 JUILLET 2025

-----  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents à la séance : 22  
Nombre de conseillers absents : 5  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3  
Nombre de votants : 25  
Date de la convocation : 10 juillet 2025  
Date d'affichage : 10 juillet 2025  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, LE GALL Maël, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Éric, PIRON Valentina (19h14), HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, ANTHOINE Julien (19h07) BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine (19h07), TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : CASANAVE-LAULIVE Maryse, BOETE Cécile, LE LUYER Martine, GUILLAUME Hervé, MARCHAND Cinderella,

Procurations : BOETE Cécile à CLECH Vincent, CASANAVE-LAULIVE Maryse à Yves BOURDON MARCHAND Cinderella à DAUHPIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : LE COQ Laurent

**N°2025/70**

## Finances locales

### *Budget principal « Ville de Bégard »*

### *Décision modificative n°1*

---

**Vu** l'instruction comptable et budgétaire M57,

**Vu** la délibération n°2025/45 du 4 avril 2025 adoptant le budget primitif du budget principal « Ville de Bégard » pour l'exercice 2025,

**Considérant** qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal « Ville de Bégard »,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires comme suit :

BUDGET 10000 - COMMUNE DE BEGARD			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Opération - Chapitre - Article - Fonction	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
<i>OPÉRATIONS RÉELLES</i>			
Opération 2111 - Chap 23 - Article 2313 - Fonct 551	Constructions	- 7 100,00 €	
Opération 2150 - Chap 21 - Article 2138 - Fonct 020	Autres constructions	3 000,00 €	
Opération 2312 - Chap 21 - Article 2181 - Fonct 325	Installations générales, agencements et aménagements	4 000,00 €	
Opération 1224 - Chap 204 - Article 2041582 - Fonct 512	Bâtiments et installations	100,00 €	
<b>TOTAL</b>		- €	- €

Conformément à l'instruction comptable M57, cette décision modificatrice s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 7 100€.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :**

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

**APPROUVE** la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,  
Laurent LE COQ

